## PREFACE

## SUR L'ÉPITRE DE SAINT JUDE

Jude ou Thaddée, deux noms qui signifient la même chose, c'est-àdire confesseur, était fils d'Alphée, frère de saint Jacques le Mineur, et parent du Seigneur (voy. l'Introd. à l'Épître de saint Jacques). L'Épître que nous avons de lui, et qui a été mise au nombre des Épîtres catholiques (voy. l'Introd. à l'Épître de saint Jacques), a une grande analogie avec le second chapitre de la deuxième Épître de l'apôtre saint Pierre, ce qui a été cause que plusieurs ont cru que l'une de ces Épîtres a servi pour la composition de l'autre. Du reste est-ce saint Pierre ou saint Jude qui a écrit le premier, c'est ce qu'il est impossible de déterminer, de même qu'on ne peut rien dire de certain ni sur le lieu ni sur le temps de la composition de l'Épître de saint Jude. Des avertissements contre les docteurs de l'erreur, et des exhortations à une conduite chrétienne, c'est ce qui forme le sujet de l'Épître. Son authenticité a été en certains endroits mise en doute dans la primitive Eglise, mais bientôt elle fut universellement admise.

## EPITRE DE L'APOTRE S. JUDE

## CHAPITRE UNIQUE.

Jude écrit à ceux qui sont appelés et chéris de Dieu, et il les salue. J'ai jugé nécessaire de vous exhorter à être constants dans la foi; car il s'est glissé de faux docteurs qui, dans leur conduite impure, nient Jésus-Christ. De même que Dieu a châtié les Egyptiens incrédules, les anges rebelles et les Sodomites, il châtiera aussi ces contempteurs de l'autorité, qui devraient cependant prendre exemple de l'archange saint Michel, lequel n'osa pas même proférer contre salan une sentence de condamnation, mais laissa tout jugement à Dieu. Enoch a également prédit leur jugement. Souvenez-vous que les apôtres vous ont donné des avertissements vis-à-vis des hérétiques esclaves des sens, qui doivent s'élever dans ces temps-ci. Soyez donc constants dans la foi et dans la charité, et sauvez de leur perte ceux qui sont en danger. Loué soit Jésus-Christ jusque dans l'éternité!

1. Judas Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, et Christo

Jesu conservatis, et vocatis. 2. Misericordia vobis et pax, et

charitas adimpleatur.

3. Charissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis : deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.

4. Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc judicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, et solum Dominatorem et Dominum nostrum Jesum Christum negantes.

5. Commonere autem vos volo, scientes semel omnia, quoniam

1. Jude, serviteur de Jésus-Christ, et frère de Jacques, à ceux que Dieu le Père a sanctifiés, et que Jésus-Christ a conservés par sa vocation 1:

2. Que la miséricorde, la paix et la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il avait été prédit il y a longtemps, qu'ils tomberaient dans ce jugement 2; gens impies qui changent la grace de notre Dieu en dissolution 3, et qui renoncent Jé-sus-Christ notre unique maître, et notre

Seigneur \*.

5. Or je veux vous faire souvenir de ce que vous aurez appris autrefois, qu'après que Jesus populum de terra Ægypti le Seigneur eut sauvé le peuple en le tirant

y. 4. — à savoir, en tant que Dieu avait prévu leur libre désobéissance.

3 qui commettent le péché en se reposant sur la miséricorde de Dieu (Voy. 1. Pier. 2, 16).

par leur vie pleine de vices. Dans le grec : l'unique Dieu et Maître.

ŷ. 1. — ¹ Litt. : conservés et appelés, — à ceux auxquels le Père a témoigné son amour, en leur envoyant son Fils, que Jésus-Christ a appelés par son Evangile, et qu'il a, par sa grâce, conservés dans la foi et dans la charité. Dans le grec : qui unt été sanctifiés par Dieu le Père, et conservés par Jésus-Christ. Sanctifiés, c'estidise de la fait d ù-dire destinés à la foi.

6. qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et qu'il réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure; 2. Pier. 2, 4.

7. et que de même, Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui s'étaient débordées comme elles dans les excès d'impureté, et s'étaient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel par la peine qu'elles ont soufferte. 2. Pier. 2, 6.

8. Après cela néanmoins, ces personnes ! ne laissent pas de souiller la chair par de semblables corruptions 6; et de plus ils mé-prisent la domination, et maudissent ceux

qui sont élevés en dignité 7.

9. Cependant l'archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moyse, n'osa le condamner avec exécration; mais il se contenta de dire: Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance 8.

- 10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, et se corrompent en tout ce qu'ils connaissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables 9.
- 11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn 10, qu'étant trompés comme Balaam, et emportés par le désir du gain 11, ils s'abandonnent au déréglement, et qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui 12!

de l'Egypte, il fit périr ensuite ceux qui salvans, secundo eos, qui non furent incrédules; 4. Moys. 14, 37.

- 6. Angelos vero, qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei, vinculis æternis sub caligine reservavit.
- 7. Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates simili modo exfornicatæ, et abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum, ignis æterni pænam sustinentes.
- 8. Similiter et hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.
- 9. Cum Michael archangeluscum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiæ : sed dixit : Imperet tibi Dominus.
- 10. Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant : quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.
- 11. Væ illis, quia in via Caïn abierunt, et errore Balaam mercede effusi sunt, et in contradictione Core perierunt.

<sup>7. 8. —</sup> Le grec ajoute : s'abandonnant à des songes insensés (à une folle doctrine).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> leur corps per l'impureté.

<sup>7</sup> particulièrement l'autorité spirituelle (Voy. 2. Pier. 2, 10).
7. 9. — 5 Dans le grec : Que le Seigneur te punisse. — 7 Les Juifs savaient cela par tradition, et ils l'écrivirent depuis dans des livres qui ne faisaient point partie du canon des Ecritures. — Un ange, par l'ordre du Seigneur, ensevelit Moyse dans une vallée du pays de Moab, afin qu'aucun homme ne countit son tombeau (5. Moys. 34. note 5). Dieu voulut qu'il en fût ainsi, de peur que les Israélites ne fuscant un ione conduite à rendre à leur grand législateur les honneurs divins. Le désent un jour conduits à rendre à leur grand législateur les honneurs divins. Le démon fut mécontent de ce dessein de Dieu; il souhaitait avoir le corps en sa puissance, asin de s'en servir pour faire tomber les Israélites. L'archange Michel l'en empécha cependant, sans néanmoins prononcer de malédiction contre lui, laissant ce droit à Dieu. — Le saint Apôtre veut dire par là : Si le grand archange Michel ne condamna pas même le démon, qui est la perversité même, mais abandonna à Dieu le soin de le condamner et de le punir, quel châtiment ne méritent pas ces docteurs de l'erreur qui portent l'audace jusqu'à blasphémer l'autorité établie de Dieu.

<sup>7. 10. —</sup> Voy. 2. Pier. 2, 12. 7. 11. — 10 qui tua par envie son frère Abel. 11 Voy. 2. Pier. 2, 15.

<sup>12</sup> étant des perturbateurs, comme Coré. Voy. 4. Moys. 16, 1. 31 et suiv.

- 12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semetipsos pascentes, nubes sine aqua, quæ a ventis circumferuntur, arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ,
- 13. fluctus feri maris, despumantes suas confusiones, sidera errantia : quibus procella tenebrarum servata est in æternum.
- 14. Prophetavit autem et de his septimus ab Adam Enoch, dicens: Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis,
- facere judicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impie egerunt, et de omnibus duris, quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.
- 16. Hi sunt murmuratores querusoli, secundum desideria sua ambulantes, et os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstus causa.
- 17. Vos autem charissimi, memores estote verborum, quæ prædicta sunt ab apostolis Domini nostri Jesu Christi,
- 18. qui dicebant vobis, quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impieta-. tibus.
- 19. Hi sunt, qui segregant semetipsos, animales, Spiritum non habentes.

- 12. Ces personnes sont la honte et le déshonneur des festins 18 de charité 16, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte cà et là 15; ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne 16, des arbres stériles, doublement morts 17 et déracinés 18.
- 13. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures et leurs infamies 19; ce sont des étoiles errantes 20, auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité.
- 14. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam 21, a prophétisé en ces termes : Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses saints,
- 15. pour exercer son jugement sur tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.
- 16. Ce sont des murmurateurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de faste et de vanité, et qui se rendent admirateurs des personnes, selon qu'il est utile pour leurs intérêts.
- 17. Mais pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ;
- 18. qui vous disaient, qu'aux derniers temps il y aurait des imposteurs, qui suivraient leurs passions déréglées et pleines d'impiété. 2. Pier. 3, 3; 1. Tim. 4, 1.
- 19. Ce sont des gens qui se séparent euxmêmes 22, des hommes sensuels, qui n'ont point l'Esprit de Dieu 23.

y . 12. — 13 Dans le grec : de vos.
15 Voy. Act. 2. note 49.

<sup>15</sup> Voy. 2. Pier. 2, 17.

<sup>16</sup> c'est-à-dire sans fruit.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> d'abord parce qu'ils ne donnent point de fruit, ensuite parce qu'ils sont morts en eux-mêmes.

 <sup>18</sup> parce qu'ils ont abandonné la terre ferme et le sol, l'Eglise.
 7. 13. — 19 Comme les flots de la mer rejettent leur écume, ces docteurs de l'erreur exposent également leurs maximes perverses à la lumière du jour.

<sup>20</sup> qui conduisent dans les voies de l'erreur ceux qui les suivent.

7. 14. — 21 le septième patriarche du monde primitif (Voy. 1. Moys. 5). — \* Cette

prophétie d'Enoch ne se lit pas dans les Ecritures. Elle avait été conservée par la tradition, et elle fut plus tard écrite par les Juifs.

<sup>7. 19. — 22</sup> qui forment des sectes, se séparent de l'Eglise.
23 qui ne suivent que leurs propres inspirations, que leurs idées tout humaines,
88ns avoir ni la doctrine ni l'E-rait de Jésus-Christ.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit 24,

21. conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, pour obtenir la vie éternelle.

- 22. Reprenez tous ceux 98 qui paraissent condamnés.
- 23. Sauvez les uns, en les retirant du feu 26; ayez compassion des autres, en craignant pour vous-mêmes 27, et haïssez comme un vêtement souillé tout ce qui tient de la corruption de la chair 28.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché, et pour vous faire comparaître devant sa gloire purs et sans tache, et dans un ravissement de joie, à l'avénement de notre Seigneur Jésus-Christ 29;

25. à Dieu seul notre Sauveur, par notre Seigneur Jésus-Christ, gloire et magnificence, empire et force, avant tous les siècles, et maintenant, et dans tous les siècles des siècles. Amen 30.

- 20. Vos autem, charissimi, superædificantes vosmetipsos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu sancto orantes.
- 21. vosmetipsos in dilectione Dei servate, expectantes miscricordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.
- 22. Et hos quidem arguite judicatos:
- 23. illos vero salvate, de igne ravientes. Aliis autem miseremini in timore : odientes et eam, quæ carnalis est; maculatam tunicam.
- 24. Ei autem, qui potens est vos conservare sine peccato, ct constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi;
- 25. soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria et magnificentia, imperium et potestas ante omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula sæculorum. Amen.

7. 23. — 26 les chrétiens fidèles du danger de la perdition.

ý. 24. — 29 Les mots : à l'avénement, etc. ne sont pas dans le grec, mais ils sont jous-entendus (Voy. 1. Thess. 3, 19).

y. 25. — 30 a avant tous les siècles » n'est pas dans le grec.

<sup>7. 20. — 24</sup> priant attentivement, avec humilité et avec confiance. 2. 22. — 25 ces docteurs de l'erreur.

<sup>27</sup> ayez pitié de ceux qui sont tombés dans l'erreur, dans la crainte d'y tomber

<sup>28</sup> détestez tous les plaisirs de la chair comme une robe souillée. Dans le grec les versets 22 et 23 portent: Ayez compassion des uns, usant de discernement pour les ramener par la douceur); sauvez les autres par la crainte, les arrachant du feu, et détestant la robe souillée par la chair.